

Assemblée des Sages

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à dix-sept heures, l'Assemblée des Sages, légalement convoquée le quinze novembre, a tenu sa réunion plénière à la salle Paul Racault, sous la présidence de Monsieur James Berland.

Présent(e)s : Monsieur Bouvier, 1^{er} adjoint, en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière, Madame Dufraisse, conseillère municipale. Monsieur le Maire, pris par ailleurs, arrivera en cours de séance.

Mesdames : Baby, Brossard, Decaux, Deniau, Guillemot, Malveau, Narbonne, Petitbon et Viou.

Messieurs : Beaugé, Berland, Dessaignes, Diévert, Dupont, Gaudion et Robineau.

Absent(e)s excusé(e)s : Monsieur Blondron et Madame Martin, conseillère municipale.

En introduction, avant la réunion, Monsieur Bouvier nous met au courant de l'événement grave qui touche la mairie. En effet, le mardi 6 décembre, un incendie s'est déclaré dans la boîte du compteur électrique au rez-de-chaussée et s'est propagé à l'étage par un conduit. Le noir de fumée et la suie se sont déposés partout dans les bureaux et sur les appareils. Ce sont 2 femmes de ménage qui ont donné l'alerte peu avant 7 heures. Une vingtaine de pompiers sont intervenus. C'est l'arrière du bâtiment qui a été le plus touché et le bureau de Madame Dalaudier. Un gros travail de restructuration de l'informatique et de la ligne téléphonique va avoir lieu. Le standard téléphonique et toutes les lignes de communication sont inutilisables ainsi que la ligne sécurisée pour les cartes d'identité et les passeports. Un expert est passé. Il faudra plusieurs mois pour revenir à la normale. Pour l'instant, les bureaux sont répartis soit à la Communauté de Communes Val de Cher, soit à « B.V.C. Émergence », soit aux services techniques. Mais on pense qu'on devra réinstaller des bâtiments modulaires, type Algeco®, comme au temps des travaux. Donc, de nouveaux déménagements.

Ordre du jour :

1 - Approbation du Procès-verbal de la réunion plénière du 27 juin : il est adopté à l'unanimité .

2 - Approbation et signature du Règlement Intérieur de l'Assemblée des Sages (Art 12 modifié et approuvé par le Conseil municipal du 29/09/2022).

3 - Intervention de Monsieur Bouvier :

- A propos du parcours touristique :

La quasi-totalité des panneaux est posée. Il y a 24 étapes. Aux 20 initialement prévus, on a rajouté la loge de vigne, la Fonderie, la Grisolette et le lavoir. Pour les panneaux et chevalets, nous avons fait appel à l'entreprise TIAM de Noyers-sur-Cher ; pour les textes sur support dibond®, aux Presses Montrichardaises.

Chacun des panneaux renvoie, par un QR code, à un site dédié : www.decouvrir-blere.fr. A chaque étape, un descriptif, pour aller au panneau suivant. On signale si le

chemin est long entre les deux. En outre, sur le site, il est possible d'avoir plus de renseignements.

Un petit souci avec le panneau posé au Bois Pataud : les propriétaires n'en veulent pas, car ils ont peur que les visiteurs pénètrent dans leur propriété, l'accès n'étant pas clôturé. La possibilité d'admirer, de loin, ce site, demeure de Jehan de Seigne, sera préservée.

Le parcours d'orientation (préparé par Amandine Péguin, responsable du périscolaire ; intervention de l'entreprise O2C.org) :

Un grand panneau posé à la Gâtine, qui renvoie aussi au site, et de multiples balises posées le long des parcours. .

Monsieur Bouvier s'est beaucoup impliqué, avec le service communication de la Mairie (Marie et Olivier) pour finaliser ce projet afin de bénéficier, à temps, de la subvention

4 - Les projets de la commune :

- La Fonderie : les négociations avancent.

Une subvention a été versée en 2 parties. On va pouvoir commencer les travaux dans les bâtiments Lescuyer, le hangar et les petits bâtiments autour, au 2^e trimestre 2023.

Les travaux dureront certainement jusqu'à fin 2024. La mairie voudrait qu'on ne paie pas plus de 20 %.

- La piscine qui était gérée initialement par la commune, l'est maintenant par la Communauté de Commune Bléré Val de Cher. Cela conduira la ville à participer à sa gestion sous forme de charges transférées.

- Le pigeonnier installé près de la piscine doit être inauguré prochainement (7 janvier à 15 h).

Intervention de Monsieur le Maire :

- Priorité : réintégrer la mairie le plus vite possible. Savoir combien de temps vont durer les travaux, retrouver la ligne sécurisée pour les cartes d'identité et les passeports, réparer l'arrière du bâtiment.

- Rénovation du groupe scolaire Balzac, bâtiment qui est maintenant le plus énergivore de la commune. Travaux aussi au Grand Logis et au gymnase.

Se positionner sur le mode de chauffage : est-ce que la géothermie est possible ?

Si oui, on l'étendrait à l'école maternelle et à l'ancienne maison de retraite Villet-Berger qui vient d'être rachetée par Val Touraine Habitat et au gymnase Balzac.

On devra isoler tous les bâtiments, changer les fenêtres. Il y a eu concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les personnels municipaux.

On demande à la D.R.AC s'il est possible de classer le Grand Logis en monument historique, mais il est probable qu'il ne le soit pas. .

- Inauguration du Centre socio-culturel : en janvier. Beaucoup de retard dans les finitions. On pense inviter le ministre de la Transition écologique.

5 - Projets en cours ;

Les Hameaux : Madame Malveau et son groupe.

Travaux en cours sur le hameau des Vallées.

Pas toujours facile d'interroger les gens, de trouver de petites particularités qui les différencient des autres hameaux. Souvent les personnes n'ont rien à dire.

Prochaines enquêtes : Les Roches et les Ouches.

6 - La sécurité des personnes et des biens : Madame Viou et son groupe.

Voir l'article paru dans le bulletin municipal de novembre 2022.

Monsieur Dupont a écrit une ébauche sur la sécurité et la tranquillité des personnes.

7 - Territoire Zéro Chômeur Longue Durée :

Le local « la boîte d'à côté » , situé 24 rue Alfred Nobel, a été inauguré le samedi 26 novembre en présence de Madame Yaël Braun-Pivert, présidente de l'Assemblée nationale, Madame Marie Lajus, préfète d'Indre-et-Loire, Monsieur Philippe François, sous-préfet de Loches, Monsieur Labaronne, député, Monsieur Nebel, maire de Bléré, Monsieur Bouvier, Madame Dalaudier, Monsieur Pétonnet, directeur de l'Entreprise à But d'Emploi, Monsieur Dominique Berdon, président de l'association La Boîte d'à Côté, Monsieur Harout, chargé de mission TZCLD et de nombreuses personnalités.

Plusieurs personnes de l'Assemblée des Sages font partie des commissions qui interviennent dans le cadre du Comité Local pour l'Emploi (chargé de gérer les emplois et les activités de La Boîte d'à Côté) : Messieurs Berland, Blondron, Dupont, Diévert et Madame Deniau.

Prochaine réunion le 14 décembre.

8 - Questions diverses :

- Le carnaval aura lieu le dimanche 26 mars 2023.

- Madame Malveau : changement de priorité rue du 18 juin, pas très clair pour tout le monde.

On pourrait installer des passages pour piétons.

- Madame Guillemot : on a enlevé un bac à fleurs rue des Déportés , des voitures stationnent devant la porte de garage.

- Madame Narbonne :un passage pour piétons est installé Route de Tours, il ne mène à rien. Il en manque quand on traverse pour aller au bord du Cher.

- Monsieur Laurençon : aimerait avoir des informations sur le prix de la location de matériel et la location de salle.

Quand c'est un Comité de Quartier qui emprunte le matériel, est-ce qu'il y a une assurance, en cas d'intempéries ou de vol car cette association n'a pas de statut.

Le 17 septembre, le défilé dans Bléré avec les San Marinais a été un peu perturbé. Une décision de passer dans la cour de la Maison de retraite le matin, prise au dernier moment a provoqué des mécontentements. Peu de résidents pour regarder.

- Monsieur Gaudion demande où en est l'installation de la fibre. C'est en cours, on peut se renseigner à valdeloirenumerique.fr

- Madame Brossard demande si on remettra un banc derrière la chapelle, semblable à celui qui y est déjà.
- Madame Petitbon signale que des plots sont cassés rue de Loches près du Moulin.
- Monsieur Diévert demande quand commenceront les travaux de la construction du Centre éducatif fermé. Le terrain est borné, maintenant, il va y avoir des fouilles archéologiques.
- Madame Deniau précise que, suite à des travaux de voirie avec de trop gros engins à Grandlay, il y a un gros trou et des caniveaux en moins.
- Monsieur Beaugé. Les travaux du porche de l'église sont terminés, mais il y a toujours l'échafaudage et un morceau de toile qui pend.

Le passage entre l'église et la salle Genevoix est très sale.

- Il a également été signalé de l'eau sur la rue de la Véronnerie. Cette inondation provient d'un barrage confectionné par des castors.
- Messieurs Fabien Nebel et James Berland ont souhaité de très bonnes fêtes de fin d'année à l'assistance.

La séance est levée à dix-neuf heures quinze.

Le Président :
James Berland

La Secrétaire :
Claudine Baby